



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de fourniture – Fourniture de carburants pour les véhicules communaux de la ville de Pontivy (2020-2022)

DEL-2019-138

Numéro de la délibération : 2019/138

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 09/12/2019

Date de convocation du conseil : 03/12/2019

Date d'affichage de la convocation : 03/12/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Françoise RAMEL Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par Mme Laurence KERSUZAN, Mme Stéphanie GUEGAN par Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR à Mme Claudine RAULT, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO par Mme Laurence LORANS, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT, Mme Véronique RISSEL par M. Michel GUILLEMOT

Était absente : Mme Émilie CRAMET

Marché de fourniture – Fourniture de carburants pour les véhicules communaux de la ville de Pontivy (2020-2022)

Rapport de Yann LORCY

Vu la nécessité de reconduire le marché ayant pour objet la fourniture de carburants pour les véhicules communaux de la ville de Pontivy (2020-2022),

Vu que, de par son montant et ses caractéristiques, la procédure choisie est celle de la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert conformément aux articles R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, sous la forme d'un accord cadre à bons de commande passé en application des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du même Code. L'accord-cadre est conclu pour une première période d'une durée de 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2020, renouvelable tacitement une fois pour une deuxième période de 12 mois sauf dénonciation expresse de la collectivité. Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande avec un maximum de commande fixé à 135 000 € HT pour la 1^{ère} période et 90 000 € HT pour la seconde période,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP, au JOUE et sur la plateforme Mégalis Bretagne le 25 septembre 2019 avec une date limite de retour des offres fixée au lundi 4 novembre 2019 à 12h00,

Vu le rapport d'analyse des offres présenté aux membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis en séance le 25 novembre 2019 pour émettre un avis sur l'attribution du marché,

Après en avoir délibéré, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir la proposition de la société MIDIS – SUPER U de PONTIVY pour un montant annuel de 66 600.00 € TTC basé sur un estimatif non contractuel dans la limite du maximum fixé à 135 000.00 € HT pour la période 1 (18 mois du 01/01/2020 au 31/08/2021) et 90 000.00 € HT pour la période 2 (12 mois du 01/09/2021 au 31/08/2022).

Nous vous proposons :

- D'accepter la proposition de la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser la Maire ou son représentant à signer le marché à intervenir ainsi que toutes les pièces annexes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 10 décembre 2019

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**